

Compte rendu du conseil municipal du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Madame Betty COËLLE, Maire, en date du 24 avril 2026, s'est réuni à la Mairie.

Présents : Mme Betty COËLLE, Mme Sylvie MASTINI, Mme Céline NACCI, M. Guillaume GAST, M. Philippe COLIN, Mme Stéphanie AUDRAIN, M. Thierry CRESSAUT, Mme Violaine BLANCHET, Mme Annie GAHETE, Mr Lucas SUBTIL, Me Dominique LALOT, Mr Éric VAUDE.

Absents(s) : Mme Delphine RENAUD, Mr Jean-Baptiste KAWINSKI et Mme Armandine GOUT.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie AUDRAIN.

1 - Désignation du secrétaire de séance.

Mme le maire demande à l'assemblée qui souhaite être secrétaire de séance, Mme Stéphanie AUDRAIN se propose.

Nombre de votants : 12. Mme Stéphanie AUDRAIN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2 – Choix du prestataire pour l'entretien des espaces verts

Madame le maire rappelle que le contrat avec l'entreprise de prestations espaces verts est terminée depuis le 1^{er} avril 2026 par manque de personnel. L'entreprise Jardin Décor intervenait sur notre commune depuis 9 ans.

Mme le maire indique avoir reçu deux devis : MJ Services et Martin Paysages.

Mme le maire laisse la parole à Mr Vaude afin qu'il expose les 2 devis reçus :

-MJ Services basé à Survilliers : 36 117.90 € TTC/an

Le patron s'est déplacé sur la commune afin de voir le travail à fournir.

-Martin Paysages basé à Auger Saint Vincent : 45 828.00 € TTC/an

Une demande de devis a été faite à M. Colin à Ver sur Launette. La prestation de l'intéressait pas.

Le contrat est pour une durée d'un an, par tacite reconduction.

Un débat s'engage.

Mme le maire propose de retenir la société MJ Services.

Nombre de votants : 12. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société MJ Services.

3 – Étude pour diagnostic du système d'assainissement.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser une étude diagnostique d'assainissement eaux usées obligatoire tous les dix ans, la précédente remontant à près de vingt ans.

Étude diagnostique :

L'étude doit mesurer les flux de pollution collectés par le réseau, pour améliorer la collecte et éliminer les eaux claires parasites, proposer les réhabilitations nécessaires classées en fonction de leur impact sur le milieu récepteur, évaluer les apports prévisibles et leurs variabilités en débit et en pollution, en vue d'atteindre les objectifs épuratoires sur l'usine de traitement des eaux usées.

Les conclusions de cette étude définissent le programme chiffré, au stade études préalables, des travaux d'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement en période sec et en période de pluie d'intensité critique.

Madame le Maire propose de prendre l'INGÉ'OISE comme assistant à maîtrise d'ouvrage afin de s'assurer du bon déroulement de l'étude diagnostique d'assainissement.

Madame le Maire rappelle que cette étude diagnostique d'assainissement est aidée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Dans ce contexte, une consultation doit être lancée afin de choisir le prestataire pour la réalisation de cette étude diagnostique d'assainissement.

Nombre de votants : 12. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la contexture des éléments telle que définie ci-dessus,
- Autorise la consultation pour choisir le prestataire pour l'étude diagnostique d'assainissement,
- Retient l'INGÉ'OISE pour la conduite de l'étude diagnostique d'assainissement,

- Sollicite à cet effet l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (80%),
- Autorise Mme le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

4 – Changement de délégué au SISN.

Mme le maire indique que M. Eric VAUDE a été élu membre titulaire à la CCPV au sein du SISN. M. VAUDE ne peut pas être aussi titulaire au SISN pour représenter la commune.

De ce fait, M. Philippe COLIN se propose pour remplacer M. Eric VAUDE pour représenter la commune.

Mme Violaine BLANCHET reste suppléante.

Nombre de votants : 12. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remplacement de M. Eric VAUDE par M. Philippe COLIN.

5 – Questions diverses.

Mme BLANCHET Violaine demande si la commune participe à la collecte de printemps organisée par le CCAS de Nanteuil le Haudouin. Mme le maire précise que la commune ne prend pas part à cette collecte.

M. LALOT Dominique propose d'envisager d'aménager un rond-point au carrefour des fermes car dangereux. Mme le maire indique que c'est une route départementale et qu'elle va soumettre la proposition au conseil départemental de l'Oise pour avis.

M. VAUDE Éric indique que la porte des WC extérieure de l'école va être prochainement changée. Il est dans l'attente de devis.

M. LALOT Dominique indique que la maison forestière a, de nouveau, été forcée.

M. VAUDE Éric précise qu'une réunion avec les membres de la commission travaux est prévue le mercredi 29 avril afin de parler des travaux prioritaires sur la commune.

Conseil municipal clos à 19h27.